

220C2436
FR0000073793-DIV17

10 juillet 2020

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

DEVOTEAM
(Euronext Paris)

Le 9 juillet 2020, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat qui viserait les titres de la société DEVOTEAM¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres DEVOTEAM sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 9 juillet 2020 par la société DEVOTEAM.